

# LE SOIR

Le Soir

NO PAGELEVEL, mercredi 14 décembre 2005, p. 0

À pied ou en tram, la vieille dame erre sans fin dans les rues de Bruxelles

« **Je voudrais rentrer à la maison** »

Sans domicile fixe, Madeleine Steens, 77 ans, attend qu'on lui rende « sa » maison qui a été vendue. Récit d'une vie aux abois.

Il fait bien chaud dans la salle d'accueil du Casu (Centre d'Action sociale d'urgence) de la rue du Petit Rempart. Mais Madeleine, qui ne parvient pas à se réchauffer, préfère garder son manteau de flanelle gris. Elle est assise, toute droite, sur une petite chaise adossée à un mur et a posé près d'elle son précieux caddie et les deux grands sacs en plastique blanc qui l'accompagnent partout. Quelques vêtements, des petites choses à grignoter, des papiers importants : son caddie est devenu à la fois sa maison et son bureau. Elle s'y accroche, les mains engourdis par la tendinite. À 77 ans, Madeleine Steens est devenue l'une des SDF connues des services sociaux de la capitale. Son histoire sort du commun : il n'y a pas si longtemps, la vieille dame était encore propriétaire, à Schaerbeek, d'une maison gorgée de souvenirs d'enfance. Alors, ce soir, si ses joues rosissent quand elle nous parle de sa vie, ce n'est pas tant à l'évocation du bonheur perdu qu'à l'idée qu'un jour peut-être, « ils » accepteront enfin de lui rendre son bien.

Hélas ! pour elle, le 5 octobre 2000, en vertu de la procédure relative à la protection des biens des personnes incapables (art.488 bis-c du Code Civil), une ordonnance du juge de paix du 2e canton lui assignait un administrateur de biens. « Elle n'a plus toute sa tête », nous ont dit certaines personnes. Pourtant, elle sait beaucoup de choses, Madeleine qui, sous le couvert de mots choisis, tient à nous raconter une vérité qui se situe sans doute, quelque part, entre son rêve et la réalité. (...)

Que s'est-il exactement passé ? Avec le temps, la maison de la rue Arthur Roland était devenue complètement insalubre. On voyait, paraît-il, le ciel depuis le rez-de-chaussée. Les voisins, alarmés par la situation de Madeleine et par l'état de son immeuble qui devenait dangereux pour leurs propres maisons mitoyennes, ont alerté le CPAS de Schaerbeek. Celui-ci, ne pouvant assumer des travaux d'une telle envergure qui nécessitaient entre autres le suivi d'un architecte, s'est tourné naturellement vers la commune. Le bourgmestre a alors déclaré l'insalubrité de l'immeuble qui a été recensé comme « immeuble abandonné ». En 2000, un arrêt d'inhabitabilité est aussitôt entré en vigueur. Madeleine n'a plus pu regagner ses pénates. Le CPAS a proposé de l'aider à la reloger. Elle a clairement refusé. Et s'est d'ailleurs enfuie d'un home après cinq jours.

La version intégrale de cet article est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.lesoir.be/archives/index.php>

Catégorie : Actualités

Édition : NO\_EDITION Taille : Long, 1142 mots © Rossel & Cie S.A. -

LE SOIR Bruxelles, 2005 Doc. : news-20051214-SR-63483

Tous droits réservés. © 2001 CEDROM-SNi